La Gazette





http://www.commune-unias.fr















Sommaire

> Le mot du Maire > Le nouveau Conseil Municipal

4-5

> Actualités Unassiennes 6-15

> La ville et vous 16-20

> Le mot des associations 21-24

25-26 Etat Civil

> Informations pratiques 27-28



MAIRIE



Horaires:

Lundi et Mercredi de 14h30 à 18h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

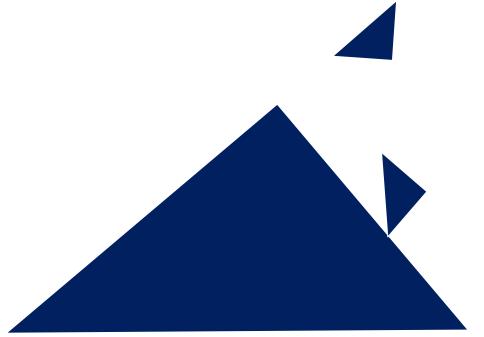
Adresse:

61 Centre Bourg 42210 UNIAS

Tél: 04 77 54 43 59

Email: mairie-unias@orange.fr

<u>Tél d'urgence</u>: 04 77 54 43 59





Cette année écoulée a été marquée par cet événement, qu'est la COVID 19, Comment ne pas être inquiet face à ce virus ? L'année 2020 rentrera dans nos mémoires entre le confinement à domicile, les vacances d'été dans notre France et en cette fin d'année avec de multiples précautions pour se retrouver en famille.

Je souhaite vous parler de notre commune où il fait bon vivre, de ce qui a été réalisé en 2020 et de nos projets pour l'année 2021.

Le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions en Juin 2020 sollicité de suite, pour mettre en place les protocoles sanitaires pour l'école et la nouvelle cantine.

Ces six derniers mois, plusieurs réalisations se sont faites dans le village:

- * La fin du chantier et la réception des nouveaux bâtiments de la cantine et de la bibliothèque.
 - * La réfection de la toiture de notre école.
- * Le renforcement de la sécurité dans le centre bourg par le marquage matérialisé au sol avec des protections barrières pour les piétons ainsi qu'une signalétique de nuit de couleur bleu.
- L'entretien des espaces verts du village, du stade, du cimetière réalisé par une entreprise suite au départ de notre employé.
- ❖ La mise en chantier d'un local au stade pour remiser le matériel associatif et communal.

Pour cette nouvelle année, voici nos projets 2021 :

- La construction d'une nouvelle Mairie accolée à l'ancienne afin que la Mairie soit accessible à tous. La surface disponible à l'étage sera par la suite transformée en appartement locatif.
- La remise à neuf du préau de l'école.
- Des plantations diverses (cimetière, espace vert lotissement les prairies.....)
- Les chemins piétons

En cette année 2020, de nouveaux arrivants ont fait le choix de s'installer dans notre petite commune. J'espère que votre installation et vos premiers pas dans le village ont été agréables pour vous.

Permettez-moi de vous souhaiter officiellement et non moins chaleureusement la bienvenue à Unias.

Habitants d'Unias soyez assurés du dévouement de l'ensemble des membres du conseil municipal et du personnel communal.

Je termine en formulant un vœu simple, que cette nouvelle année soit souriante, vous apporte santé, joie, bonheur à vous, à vos enfants, petits enfants et à tous ceux que vous aimez.

Votre Maire, Yves DUPORT

> Le nouveau Conseil Municipal



Yves DUPORT Maire



Marc MARLEF

1^{er} Adjoint

2 4 5



Martine GUICHARDET

2^{ième} Adjointe

2 5 6



Joseph BRANCATO
3ième Adjoint



Fanny AREZKI Conseillère Municipale 2 3 4 6



Christophe RIOCREUX Conseiller Municipal



Julien VEY Conseiller Municipal



Christophe ROME Conseiller Municipal 3 6



Cyrielle GOUNY
Conseillère Municipale
3 6



Patrick RAIMOND Conseiller Municipal 5

- 1 Bâtiments communaux Entretien Voiries, fosses, bords de route, signalétique
- 2 Urbanisme Permis-Suivi des permis- Sports (terrain sport)- PLUI
- 3 Fêtes et Réceptions Communication Tourisme Information Bulletin Site Associations
- 4 Fleurissement Qualité de vie Environnement Nettoyage commune Entretien chemins Modes doux Illuminations 5 Budget Finance
- 6 Enfance Jeunesse Ecole Cantine Périscolaire
- 7 Communauté agglomération Loire Forez

Bâtiments communaux - Entretien - Voiries, fosses, bords de route, signalétique

Les nids de poule ont été rebouchés sur toutes les voies communales.

Une étude cette année sera faite pour le stationnement à la sortie du village, route du Venet.

Urbanisme - Permis-Suivi des permis-Sports (terrain sport)- PLUI

Pour tous travaux ou pour modifications de construction et de destinations de locaux, une déclaration préalable, voire un permis de construire, doit être déposé en mairie.

Ceci comprend : démolition, extension, modification de façade, toiture, ravalement, clôture, piscine ; hangar, abri de jardin...

Il est recommandé de se conformer à ces obligations afin d'éviter tout contentieux.

Fêtes et Réceptions - Communication - Tourisme Information - Bulletin - Site - Associations

La commission fêtes et réceptions a rencontré, en début de mandat, les différents acteurs de la vie associative d'UNIAS. Ces échanges ont permis aux nouveaux élus et aux associations de faire connaissance et d'exprimer leurs attentes.

Malheureusement, pour la plupart d'entre elles, les activités sont, pour l'instant, suspendues ou réduites du fait du contexte sanitaire actuel.

Pour les mêmes raisons, les vœux du maire ainsi que l'inauguration de la cantine et de la bibliothèque ont été annulés.

Pour finir sur une note plus positive, la distribution des colis de fin d'année pour nos seniors a pu avoir lieu.

La commission fêtes et réceptions remercie les associations pour leur accueil et leur implication dans notre village.

Fleurissement - Qualité de vie - Environnement - Nettoyage commune - Entretien chemins - Modes doux - Illuminations

La société Barlet a été retenue après le départ de notre employé communal pour assurer l'entretien de notre commune.

Budget - Finance

Voir pages 4-5

Enfance Jeunesse - Ecole - Cantine - Périscolaire

Soulignons l'arrivée de Madame Stephanie BARBOT, notre nouvelle directrice de l'école publique pour la rentrée de septembre 2020. Cette année nous avons deux classes, une de 29 puis une de 24 élèves en maternelle.

Dans ce contexte sanitaire inédit, notre école a su préserver une qualité d'accueil tout en se conformant aux prescriptions émises par l'Etat (cheminement, distanciation, hygiène...). Le conseil municipal a géré la mise en place de toute cette organisation.

En avril 2020 nous avons ouvert notre nouvelle cantine et Patricia DESCOURS, notre cantinière assure le service. A cette occasion l'association Les Petits Gourmands gère le prestataire Elior qui livre les repas.

Malgré la pandémie, la commune a maintenu l'accueil du périscolaire et des activités pour les vacances de Toussaint avec Léo Lagrange.

Communauté agglomération Loire Forez

Notre commune est rattachée à LOIRE FOREZ qui compte 87 communes représentant 112000 habitants.

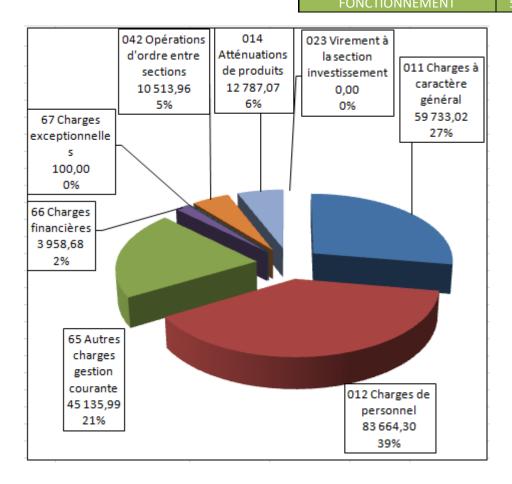
Le site de Loire forez vous permet de connaître son territoire et tous ces services au quotidien.

Actualités Unassiennes

Bilan Financier

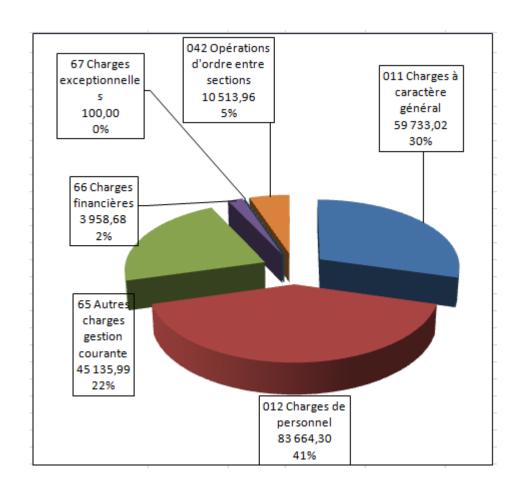
BUDGET/FINANCE 2020

						_
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Chapitre Dépenses	Montant	%	Chapitre Recettes	Montant	%
011	Charges à caractère général	59 733,02	27,67%	Atténuations charges	1 854,45	0,77%
012	Charges de personnel	83 664,30	38,75%	Produits des cessions	0,00	0,00%
				Opérations d'ordre entre		
65	Autres charges gestion courante	45 135,99	20,91%	sections	0,00	0,00%
66	Charges financières	3 958,68	1,83%	Produits des services	2 673,52	1,11%
					165	
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,05%	Impôts et taxes	571,33	68,57%
	Opérations d'ordre entre				43	
042	sections	10 513,96	4,87%	Dotations et participations	950,09	18,20%
				Autres produits gestion	23	
014	Atténuations de produits	12 787,07	5,92%	courante	396,74	9,69%
	Virement à la section					
023	investissement	0,00	0,00%	Produits exceptionnels	4 000,00	1,66%
	DEPENSES REELLES	215		RECETTES REELLES	241	
	FONCTIONNEMENT	893,02	100,00%	FONCTIONNEMENT	446,13	100,00%
	·	_		RESULTAT SECTION	25	
				FONCTIONNEMENT	553.11	



BUDGET/FINANCE 2020

	DEPENSES D' INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	Chapitre Dépenses	Montant	%	Chapitre Recettes	Montant	%
				Solde d'exécution		
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00%	d'invest. Reporté	0,00	0,00%
				Opérations		
16	Remboursement d'emprunts	13 152,81	5,90%	patrimoniales	0,00	0,00%
				Opérations d'ordre		
20	immobilisations incorporelles	2 467,63	1,11%	entre sections	10 513,96	2,20%
	subventions d'équipements			Dotations fonds		
204	versées	5 000,00	2,24%	divers Réserves	50 897,12	10,65%
		202		Subventions	206	
21	immobilisations corporelles	478,03	90,76%	d'investissement	438,00	43,20%
				Emprunts et dettes	210	
		0,00	0,00%	assimilées	000,00	43,95%
	DEPENSES REELLES d'	223		RECETTES REELLES	477	
	INVESTISSEMENTS	098,47	100,00%	d'INVESTISSEMENTS	849,08	100,00%
				RESULTAT SECTION	254	
				INVESTISSEMENT	750,61	



Ouverture de la Cantine et de la Bibliothèque en Avril 2020



Venez découvrir notre nouvelle bibliothèque, chaleureuse et conviviale. Vous y trouverez plusieurs œuvres pour petits et grands. Notre nouvelle équipe composée de bénévoles sera ravie de vous accueillir et vous conseiller. Petit rappel les horaires ont changé, le mercredi matin de 10h30 à 11h30 et le samedi matin de 10h à 11h30.







Notre nouvelle cantine adaptée aux normes sanitaires pour nos petits écoliers

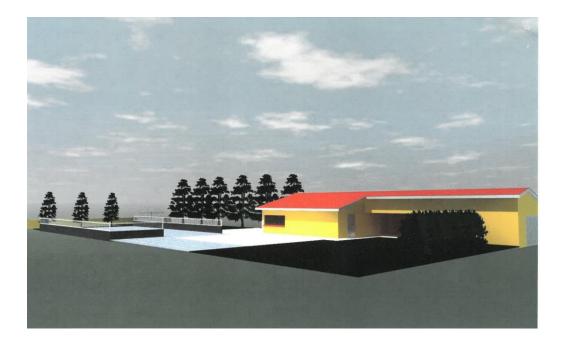
Rénovation du toit terrasse de l'école



En raison de problèmes d'étanchéité, réfection du toit terrasse qui avait plus de 10 ans



Local du Stade



Agrandissement du local du stade afin de stocker le matériel associatif et communal.

Sécurité Village



Installation d'un cheminement, de barrières et signalisations, pour assurer la sécurité des enfants qui empruntent les transports scolaires, ainsi que les piétons et promeneurs.

Signalétique pour l'interdiction de passage en centre bourg des poids lourds d'un tonnage supérieur à 19 tonnes



Entretien de la commune

Le conseil municipal s'est orienté vers un auto entrepreneur afin de réaliser des petits travaux pour la commune suite au départ de l'employé communal.

Paul RICHARD, un agriculteur de notre commune aide à l'entretien des chemins ruraux.

Salle des fêtes

Le conseil municipal a décidé de diminuer le tarif pour la location de la salle des fêtes.

Pour l'année 2021 le tarif est de 150 euros du vendredi soir au dimanche soir pour les habitants d'Unias.

Pour les personnes extérieures d'Unias le tarif est de 200 euros du vendredi soir au dimanche soir.

Des informations complémentaires sont disponibles dans la rubrique Informations pratiques page 9

Monument aux morts



La ministre déléguée



Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des évènements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

Sapins

Achat de 2 sapins de noël. Un sapin a été offert à l'école maternelle afin de créer un espace de fête à l'école. Le sapin a été décoré par les élèves.



Un sapin a été mis devant la salle des fêtes et décoré pour embellir le village dans ces moments de festivité.



Départ à la retraite

Nous saluons le départ à la retraite de notre ATSEM Dominique CHAUVET qui a accompagné nos enfants pendant 22 ans dans notre école.

Nous la remercions pour son implication, sa disponibilité et sa bienveillance tout au long de ses belles années scolaires.

Avant son départ, elle a su transmettre à Karen ROUX, notre nouvelle ATSEM diplômée, son expérience auprès de nos petits écoliers.



Dominique CHAUVET

Karen ROUX

NOS PROJETS 2021

Chemin piéton



Route du Venet, en direction de Boisset Les Montrond

Extension et accessibilité de la Mairie



3 projets d'architecte ont été étudiés par la Commission Bâtiment ; le projet de Messieurs Dalmasso et Grazian architectes a été retenu.

Embellissement et plantations nouvelles sur la commune

Le Conseil Municipal a souhaité créer et embellir prochainement nos espaces verts pour améliorer le cadre de vie de notre commune.







Photos où les futurs espaces verts seront implantés.

Préau de l'école

Suite à un orage de grêle, le préau de l'école a été endommagé et la couverture sera changée entièrement cette année



Plan de sauvegarde

Le plan de sauvegarde en France est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire pour planifier la gestion des risques en cas d'événement majeur, naturel, technologique, ou sanitaire

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il est nécessaire de disposer d'un annuaire à jour pour pouvoir contacter la population d'UNIAS en cas de crise.

La Mairie vous invite à transmettre vos cordonnées téléphoniques à la Secrétaire de Mairie.

Vous pouvez également télécharger l'application Illiwap.



Suivez l'actualité de Unias en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !



Téléchargez l'application illiwap



Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)





Scannez le QRCode via le lecteur intégré



Suivez votre commune Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours







illiwap, c'est l'appli : SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier GRATUITE Téléchargement gratuit et

sans engagement

► La Ville et Vous

Recensement citoyen: à 16 ans, passez au recensement!

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire. Pour cela, le jeune doit se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Suite à cette démarche, une attestation de recensement lui sera délivrée. Elle est indispensable pour participer à la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Ce document et le certificat de participation à la JAPD sont ensuite nécessaire pour se présenter à des examens et concours publics tels que le permis de conduire (et pour s'inscrire à la conduite accompagnée), le baccalauréat, un CAP... A l'âge de 18 ans, les jeunes ainsi recensés seront alors automatiquement inscrits sur les listes électorales.

Civisme et bon sens ... pour respecter ses voisins!

Par civisme ou bon sens, chacun de nous doit contribuer à améliorer notre cadre de vie, respecter l'environnement et son voisinage.

Haies: Les propriétaires riverains de voies ou trottoirs sont tenus de tailler les haies afin qu'elles n'envahissent pas et ne créent aucune gêne ou aucun danger.

Bruits: Les travaux de bricolage et jardinage faisant appel à des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses... sont autorisés: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Ecobuage: Le brûlage à l'air libre est **Interdit** et passible d'une **contravention de 450 euros** (art 131-13 du nouveau code pénal). Les déchets verts concernés sont la tonte des pelouses, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et d'arbustes, des résidus de débroussaillage ou des épluchures de fruits et légumes. Le compostage est à privilégier.

Fossés: Afin d'éviter que les fossés ne se bouchent, entrainant ainsi des risques d'inondation en aval, par civisme et par bon sens, les résidus de tonte de pelouse ou de taillage ne doivent pas être déversés dans les fossés. Pour se débarrasser de ces déchets verts, nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition à Savigneux, Montrond les bains et Saint Just Saint Rambert.

Chiens dangereux: Tous les propriétaires de chiens de catégorie 1 ou 2 (exemple: pit-bulls, Américan Staffordshire terrier, Rottweiler...) sont tenus de se rendre en mairie pour déclarer le chien.

Nous vous rappelons que ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse sur la voie publique. Si le propriétaire n'est pas en mesure de fournir les pièces qui peuvent lui être demandées (exemple : permis de détention, test comportementaliste...) les maîtres s'exposent à une amende, d'éventuelles mesures de placement du chien, pouvant aller jusqu'à l'euthanasie du chien.

Décharges Sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal)

Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.



Tout contrevenant est passible d'une amende de 68 euros (article R 632-1 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).

Photo prise en septembre 2020 sur les chemins de bord de Loire : Unias

Règles d'urbanisme à respecter

Pour tous travaux ou pour modifications de construction et de destinations de locaux, une déclaration préalable, voire un permis de construire, doit être déposé en mairie.

Ceci comprend : démolition, extension, modification de façade, toiture, ravalement, clôture, piscine ; hangar, abri de jardin...

Il est recommandé de se conformer à ces obligations afin d'éviter tout contentieux.

Stationnement

Il est rappelé aux habitants que les zones de stationnement interdit doivent être respectées : goulot d'étranglement du centre bourg, entrées d'habitations, trottoirs.

Pour les entrées et sorties d'école, le parking situé en dessous de la salle des fêtes est à privilégier

Ordures Ménagères

Loire Forez agglomération emploi une entreprise privée pour le ramassage des ordures ménagères.

Pour Unias le ramassage est effectué tous les 15 jours les vendredis après midi.

En ce qui concerne Grande Terre (le Pablos) celui-ci est effectué tous les 15 jours les lundis matin.

Rappelons que vos poubelles peuvent être sorties la veille et rentrées le soir même.

Transports

Une ligne régulière du TIL 101 dessert Unias tous les jours sauf le dimanche en direction de Saint Etienne

Tel: 04 77 27 01 71

Un ramassage scolaire existe pour le collège et lycée privé de Montrond Les Bains.

Distribution des chocolats

En cette fin d'année 2020, le conseil municipal a distribué des chocolats pour nos séniors à leur domicile.



Incivilité





La Direction de la Poste nous a fait remonter le problème récurant concernant le fait qu'elle trouve des mouchoirs souillés, ou des masques ... dans la boite aux lettres de la poste place de l'Eglise.

La Mairie demande donc à chaque citoyen d'utiliser des poubelles car si cela perdure, la boite aux lettres de la poste sera supprimée au détriment de tous !

Inscription Ecole

Si votre enfant est né en 2018, vous pouvez déjà prendre contact avec la Mairie pour sa préinscription à l'école.

A partir du mois de Mars vous pourrez appeler la Directrice de l'école, Madame BARBOT pour convenir d'un rendez vous ; le jeudi matin à Unias au 04 77 54 58 58 ou le jeudi après midi à l'Hôpital Le Grand au 04 77 76 13 63

Avant la fin de l'année scolaire et suivant les mesures sanitaires, une réunion d'information et une visite de l'école auront lieu.

Ecole

L'année 2020-21 a été une année particulière et celle qui démarre également puisque le protocole sanitaire implique de nombreuses contraintes. L'équipe est vigilante et impliquée ce qui permet à tous d'être sécurisés. Tout se déroule donc bien.

Le confinement a empêché la réalisation de nombreux projets pour l'année 2019-20 mais voici ce qui a eu lieu :

- dans le cadre d'un projet sur les 5 sens : tous les élèves se sont rendus à la médiathèque et au jardin des oasis à Saint Just saint rambert.
- en fin d'année une marche avec un pique-nique
- le sou des écoles a offert pour fêter la fin de l'année un spectacle cirque des Kipouni's

Pour cette année en cours :

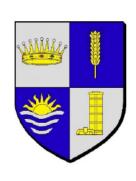
- une matinée fête du sport le 25 septembre à l'occasion de la semaine du sport à l'école avec des ateliers : jeux de ballon, course, déplacements trottinettes, tricycles et ballons sauteurs, gymnastique et motricité.
- -un projet cinéma avec le visionnage de 2 films : Kérity la maison des contes et La pie voleuse
- festival du livre du 17 au 21 mai, en partenariat, qui permet de découvrir pendant une semaine de nombreux ouvrages mis à disposition dans l'école.
- un projet jardinage en lien avec le cycle 2 de LHLG : jardin à l'école et sortie
- Comme habituellement, le sou des écoles proposera un spectacle de Noël dans chaque classe, cette année pour la fin d'année 2020, ce sera un conte joué aux enfants



2019 /2020	Effectif Ecole LHLG	Effectif Unias
Commune de LHLG	81	38
Commune d'Unias	34	12
Total	115	50

Bibliothèque

GRATUIT



A découvrir...

au cœur de votre village

votre nouvelle BIBLIOTHEQUE

(réseau des bibliothèques Loire-Forez)

Horaires d'ouverture

Mercredi

de 10h30-11h30

Samedi

De 10h00-11h30





Comment s'inscrire?

Formulaire à remplir à la bibliothèque Inscription gratuite pour toute la famille!

Comment emprunter?

Sur présentation de la carte d'emprunteur.

15 documents tout support confondus.

Pour une durée de 3 semaines. Possibilité de consulter, prolonger, réserver des ouvrages depuis chez vous sur le site :

www.mediatheques.loireforez.fr

Contact: bibli.unias@gmail.com

Le Mot des Associations

Pour la vie associative l'année 2020 aura été très compliquée. La pandémie a considérablement impacté le fonctionnement des associations (peinture, foyer rural, club de l'amitié, sous des écoles).

Association de Chasse

Résumé d'un article transmis par la Fédération de chasse de la Loire à Mr le Maire

Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume!

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une règlementation très restrictive



Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles.

Le 3 Septembre 2020 au cours d'une réunion en Mairie, un accord a été trouvé entre la commune et le Président de la chasse d'Unias en présence de la directrice de la fédération de chasse de la Loire.

Aucune action de chasse les dimanches après midi sur le secteur chemin des Chambons. Cela concerne les champs derrière l'église en direction du stade dans le but de partager l'espace entre promeneurs et chasseurs.

Ce secteur étant très fréquenté par les promeneurs, cyclistes, marcheurs... le dimanche après midi.



Micro Créche Les Mini-Pouces

Micro-crèche intercommunale Unias/L'Hôpital le grand « Les Mini-Pouces » Situé 61 centre bourg à Unias. Micro-crèche « Papillons et Coccinelles » Située Lieu-Dit Azieux à Précieux Horaires : 7h00 à 18h30

> Jours d'accueil : Lundi au vendredi Contact : Mme Chevrot 06 21 09 37 31

Après une année bien compliquée suite à la Covid-19 les enfants ont pu reprendre le chemin de la micro-crèche au grand soulagement des parents tout en appliquant bien évidemment les gestes barrières et les protocoles d'hygiène mis en place; je tenais à remercier tous les parents qui respectent les gestes barrières lors du dépôt de leurs enfants, conscients que l'ouverture de la structure dépend de chacun.

Même pendant cette crise sanitaire nos équipes ont su garder leur dynamisme en continuant de proposer diverses activités à nos petits bambins. Malgré le fait que nous n'ayons pas pu tous nous réunir pour le spectacle de fin d'année habituel suivi de notre goûter de Noël a été préparé dans la joie et le père Noël est passé faire un petit coucou aux enfants pour apporter tous les cadeaux à ceux qui ont été très sages ; nous avons également préparé la galette, puis nous l'avons degustée au repas de midi pour désigner notre Roi ou notre Reine....

Nous continuons d'accueillir nos petits bambins à la crèche dans la bonne humeur, nous préparons nos plus grands en les rendant autonomes de jours en jours pour leur future rentrée scolaire.

Nous espérons pouvoir organiser notre Kermesse de fin d'année avec diverses attractions au programme...

Mais en attendant plein d'autres activités sont au programme, la chandeleur, la confection de masques pour le carnaval, les réalisations pour Pâques nous n'avons pas le temps de nous ennuyer au sein des Mini-Pouces









Activité collage pour la réalisation de notre chouette....









Petite Balade dans la nature et ramassage de feuilles pour les activités.....









Décoration du sapin de Noël



Petite Visite du Père Noël à la micro-crèche....











Dégustation de la Galette.... Voici nos petits rois et nos petites reines







On s'éclate à la micro-crèche....





Peinture

Les cours reprendront, lorsque toutes activités de loisirs seront autorisées par arrêté préfectoral.





Naissances

18/01/2020 CHEVRIER Adam Hayden Jack Chez Adrien CHEVRIER et Stephanie DUVAUCHELLE



19/01/2020 POSSE Rose Emma Julia Chez Fabien POSSE et Julie GUILLOT



05/04/2020 BERTRAND Gabin Lino Antoine Chez Jérôme BERTRAND et Lydie GONCALVES



25/08/2020 FARJON Emma Régine Isabelle Chez Mickaël FARJON et Coralie THIOLIER



30/09/2020 ROMAGNY Alice Chez Cyril ROMAGNY et Clémentine GARNIER



22/10/2020 BUCHENET Owen Chez Christopher BUCHENET et Lydie BERNARD



23/11/2020 CUISINIER Noëlie Chez Cyril CUISINIER et Isabelle JACQUEMOND



17/12/2020 COURT PRIMET Victoire, Laurie, Pierrine Chez Romuald COURT et Constance PRIMET



Décès

22/02/2020 ROUSSE Michel Paul Marie André A l'âge de 83 ans



18/03/2020 BANCEL Robert Marcel A l'âge de 95 ans



21/09/2020 ROUSSE Jacques Marie Pierre A l'âge de 92 ans



30 /10/2020
BETTON Henri
A l'âge de 102 ans
Et en fin d'année 2019 de son
gendre
RICHER Guy
Décédé le 7 Décembre 2019, époux
de Madame BETTON RICHER

Hommage

Jacques ROUSSE

1928-2020

Attaché à son village, Jacques ROUSSE est né, a vécu et est mort à Unias.

Né dans une famille nombreuse, l'enfance fut à la fois joyeuse et rude en temps de guerre.

Les études furent interrompues par un accident au collège, et ce fut ensuite l'engagement dans l'agriculture à la suite de son père. Même si ce n'était pas le choix initial, il y a trouvé satisfaction et il sut être novateur au cours de sa carrière ; implication active dans le déploiement d'un réseau d'irrigation dans la plaine du Forez, remembrement parcellaire, travaux de drainage, cultures nouvelles à l'époque. Il s'était engagé également dans les instances professionnelles locales, CUMA, administrateur de la CBA.



Jacques s'impliqua dès 1977 dans la vie communale, conseiller municipal, adjoint et deux fois élu Maire, charge qu'il quitte en 2001. Généreux, il a donné beaucoup de son temps aux affaires communales qui devenaient de plus en plus complexes.

Avec le soutien actif des membres des conseils municipaux d'alors, plusieurs aménagements pour le village ont vu le jour. Nous retiendrons, entre autres, l'aménagement du Stade (abris buvette et stockage matériel), la rénovation et l'agrandissement de la salle des Fêtes, le remembrement et le réseau d'irrigation des terres agricoles, l'éclairage public, l'aménagement du parking en dessous du village, l'enfouissement des lignes électriques et requalification du bourg (voirie, trottoirs, barrières) avec le financement de la communauté de communes Forez-Sud.

Il y eu en 1996 la découverte archéologique d'une villa gallo-romaine sur les terres agricoles des Chambons en bord de Loire. Cette découverte le surprit et le passionna.

Bienveillant, doté d'un humour fin, il appréciait les rencontres et savait s'adapter à son auditoire ou à son interlocuteur. Il appréciait la discussion et le débat. Curieux et tenace, il n'en était pas moins conciliant et à l'écoute d'autrui.

Informations Pratiques

Numero d'urgence

Numéro d'urgence européen: 112

<u>Samu</u>: 15

Pompier: 18

Police National: 17

<u>Gendarmerie de Montrond Les Bains</u>:

04 77 54 41 35

Centre d'incendie et de secours de Montrond : 04 77 54 46 50

Centre Antipoison de Lyon:

04 72 11 69 11

Enfance en Danger: 119

BIBLIOTHEQUE

Fanny AREZKI et Alain DESTRAT

<u>Permanences</u>: Mercredi matin de

10h30 à 11h30

Samedi matin de 10h00 à 11h30

MICRO CRECHE

Directrice : Madame CHEVROT

Christine

Tél: 04 77 39 29 95

06 21 09 37 31

ADMR

L OPALINE 57 Rue DU RIVAL 42210 MONTROND LES BAINS

Tel 04 77 06 97 01

SAUR (EAU)

04 77 96 89 00

DECHETTERIES

Savigneux:

Du lundi au samedi de 9h à 12h et

de 14h à 18h

Tél: 04 77 58 78 69

Montrond les Bains:

Lundi : 14h00 à 17h30

Mardi au vendredi: 8h30 à 12h00

et 14h00 à 17h30 Samedi : 8h30 à 17h30

Tél: 04 77 94 52 69

Sury le comtal:

Du lundi au vendredi : 9h-12h et

14h-18h Samedi : 9h-18h

Tél: 04 77 30 68 38

CABINET INFIRMIER LIBERAL

L'Hopital-Le-Grand

Tél: 04 77 76 18 32

Craintilleux

Tél: 06 15 16 18 29

06 64 37 77 99

Boisset Les Montronds

Tél: 06 45 82 92 01

RELAI D'ASSISTANTE MATERNELLE

Surv le Comtal

Tél: 04 77 30 81 77 Liste des assistantes maternelles

disponible en Mairie

LOCATION SALLE DES FETES

Réservation auprès de la Mairie

Tèl: 04 77 53 43 59

PAROISSE

Maison paroissiale de Montrond les Bains

Tel: 04 77 54 41 26

ASSOCIATIONS

Club de l'amitié

Les Petits Gourmands

<u>Sou des écoles</u>

Foyer Rural

Peinture

Location de Chapiteaux

Renseignement auprès de la mairie

(04 77 53 43 59)

ECOLE RPI UNIAS / L'HOPITAL-LE-GRAND

Directrice Madame BARBOT Stéphanie

Présente à Unias le jeudi matin

Tél: 04 77 54 58 58

ou le jeudi après midi à l'Hopital

Le Grand

Tél: 04 77 76 13 63

ASSISTANTE SOCIALE

Pole Vie Sociale du Forez

Tél: 04 77 52 71 80

EDF DEPANNAGE

0810 333 342

Des commerçants ...





Nous sommes ravis de vous présenter nos de plateformes créées sur Unias, celles-ci sont un concentré de bonnes affaires avec le service de livraison inclus.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 52 11 54 44 ou d'aller consulter notre site www.ladestockeuse.fr mais surtout partager vos bons plans à votre entourage!

A plaisir de vous servir,

L'équipe de La Destockeuse et de Vos Courses à Domicile!



Vente d'huile d'olive à domicile pour les particuliers,

N'hésitez pas à me contacter au 04 75 25 02 64





